

2 avril 2019

Rappel préventif de produits

Chère clientèle,

En coopération avec le Bureau de prévention des accidents - BPA, nous faisons un rappel du parc de jeux 100x100cm - numéros d'articles 1207 et 12076.



Une vérification du parc a montré que les espaces entre les barres sont parfois trop grands. Cela signifie théoriquement qu'il y a un risque que la tête d'un enfant soit coincée entre les barreaux et qu'il ne puisse plus respirer librement.

A ce jour, aucun incident de ce type n'a été signalé expressément.

Tous les produits vendus entre 2010 et 2019 sont concernés.

Cependant, afin d'éviter tout risque, nous avons décidé de rappeler les produits. Les propriétaires sont priés de ne plus utiliser le produit et de le retourner au lieu d'achat. Le prix d'achat sera remboursé sur présentation de la quittance d'achat.

Merci de votre compréhension.